

LE PREMIER ACHAT REMBOURSÉ DE HERO

La société **HERO** propose, jusqu'au 31 décembre 2009, aux acheteurs de ses produits « mes fruits à la paille », le remboursement du premier achat.

Seule une lecture de l'emballage intérieur permet de découvrir les modalités précises de cette offre promotionnelle :

- ↳ Un formulaire doit être complété sur le site **mesfruitsalapaille.fr**. Tant pis pour les consommateurs qui n'ont pas accès à internet ! ;
- ↳ En guise de remboursement, c'est un bon d'achat d'une valeur forfaitaire de 2 € qui sera remis au consommateur. Mais un virement du complément est toutefois prévu si le prix de vente en magasin est supérieur à 2 €.
- ↳ Sachant que les frais d'envoi de la demande ne sont pas remboursés, l'opération s'avère finalement moins avantageuse que prévue !

Contacté par le **Réseau anti-arnaques**, le service marketing de **HERO France** s'est engagé pour l'avenir à améliorer l'information extérieure des emballages promotionnels.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, BP 15, 79340 Ménigoute (contact@arnaques-infos.org).

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00015

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**